



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 5 octobre 2015 à 18 h
8420, boul. Lacordaire**

PRÉSENCES :

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement
Monsieur Mario Battista, conseiller d'arrondissement
Madame Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Gilles Rainville, directeur d'arrondissement
Me Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement

CA15 13 0252

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

Qu'à 18 h 1, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

CA15 13 0253

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



PÉRIODE DE QUESTIONS

À 18 h 2, le président d'assemblée ouvre la période de questions. Aucun citoyen n'a fait d'intervention. À 18 h 2, la période de questions est terminée.

CA15 13 0254

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016 DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De dresser et de transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Saint-Léonard pour l'exercice financier 2016. Tel que décrit au rapport détaillé joint au sommaire décisionnel numéro 1150512019, ce budget équilibré est constitué d'un montant de dépenses de 41 039 000 \$, de transferts centraux de 32 083 700 \$, de revenus de taxation locale de 6 695 000 \$, d'un budget de revenus locaux de 1 767 000 \$ et d'une affectation de surplus de 493 300 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1150512019

CA15 13 0255

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

Qu'à 18 h 10, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 novembre 2015.

Arrondissement de Saint-Léonard

Michel Bissonnet
Maire d'arrondissement

Me Guylaine Champoux
Secrétaire d'arrondissement

Le 5 octobre 2015